

Les élections municipales ont quelque peu modifié le rythme de parution du bulletin communal. Ce numéro présente à la fois les dernières décisions prises le 20 Mars 2014 par le conseil Municipal sortant ... et après les élections municipales, l'organisation et les différentes représentations du nouveau Conseil municipal.



Les membres du Conseil municipal de gauche à droite :

- 1^{er} rang : Pascal Thomas, Arlette Guimbretière, Guy Buchet, Joël Caillaud, Laurence Chauveau, Aurélie Turcaud, Yves Menou
- 2^{ème} rang : Jullie Muller, Marie-Laurence Menard, Franck Godefroy, Line Rivalland, Annie Gélineau, Marie-France Beslay, Anne Perraud, Pascale Bazin, Virginie Geay
- 3^{ème} rang : Michel Laïdi, Jean-Pierre Goulette, Damien Bouillaud, Michel Roucel, Fabien Bretaudeau, Adrien Baron

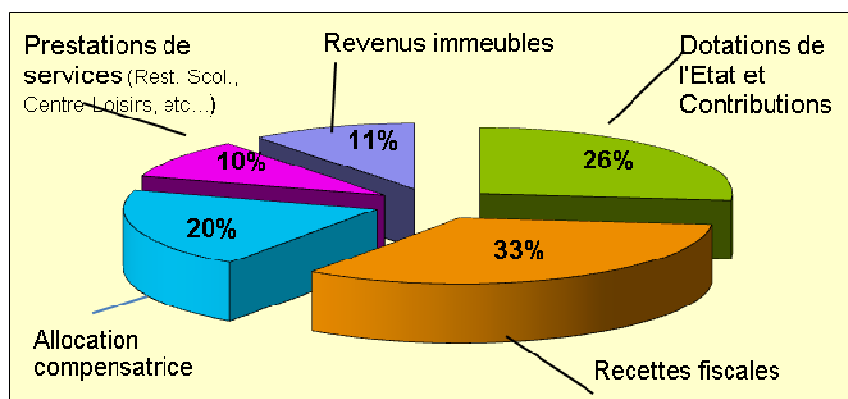
Excusé: André Hervouet (en haut à droite)

Les dernières décisions du Conseil municipal sortant (20 mars 2014)

1 – Approbation des budgets 2014

1.1. Le budget général de fonctionnement

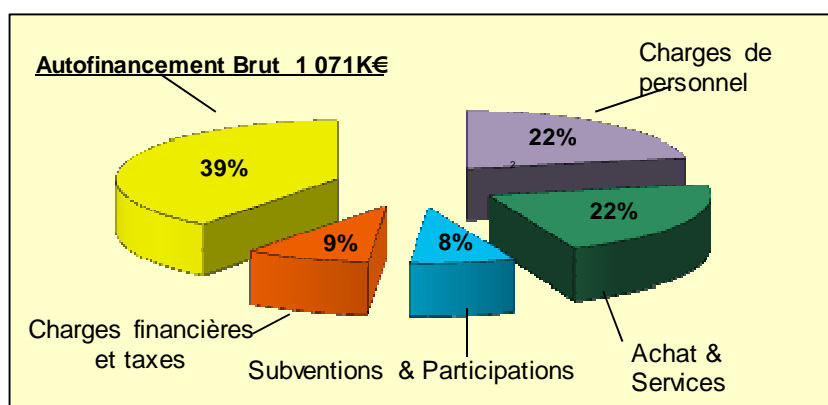
Recettes = 2 790 K€



Des précisions sur les recettes

- Les dotations de l'Etat estimées lors du budget sont en diminution
- L'allocation compensatrice reste inchangée
- Les taux des impôts locaux restant identiques à 2013, la progression des recettes résulte d'une augmentation de l'assiette
- Les prestations de services proviennent pour l'essentiel des activités du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs qui ont leur équivalent dans les charges (dans la rubrique achats et personnel)
- Les revenus des immeubles correspondent aux loyers encaissés (ateliers relais, gîtes, logements)

Charges = 1 891 K€



Des dépenses de fonctionnement contenues :

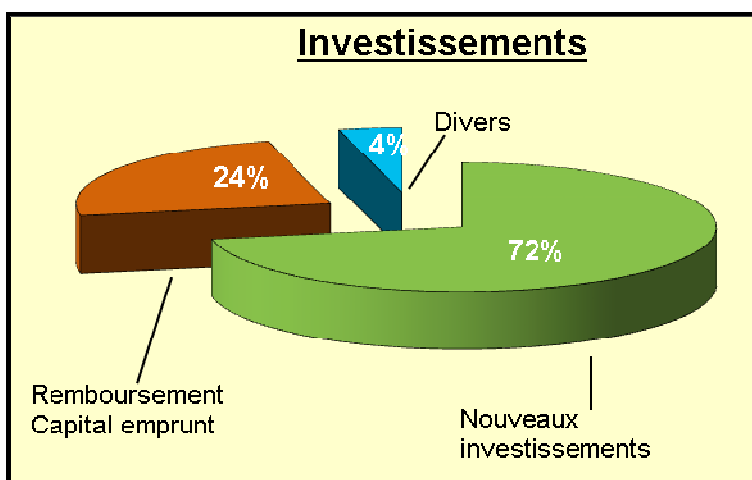
- Leur niveau global progresse de 2% par rapport au compte administratif de 2013
- La principale augmentation provient de la masse salariale sous l'effet d'une augmentation des charges sociales, de recrutement (pôle jeunesse, remplacement congé maternité, recensement, ...)
- Les autres postes sont en baisse

Un autofinancement brut de 1 071 K€

(Excédent de fonctionnement + dotation aux amortissements)

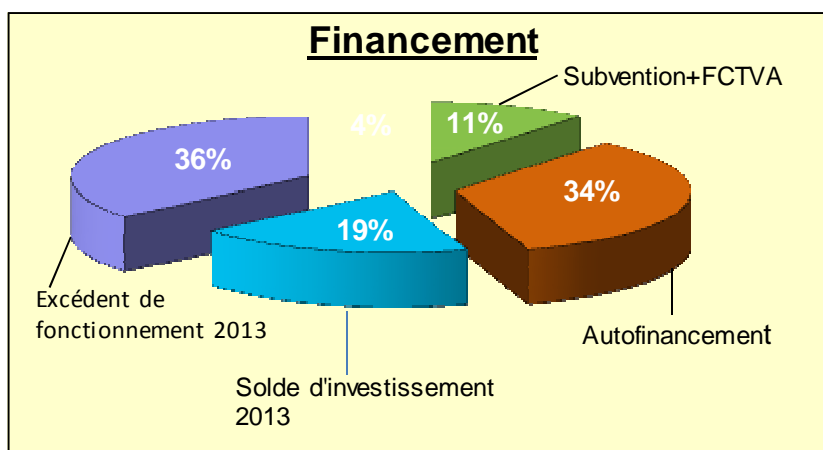
Il sera utilisé pour le remboursement des emprunts et financera les nouveaux investissements.

1.2. Un budget d'investissement de 2 645 K€



Les principaux investissements 2014 :

- L'acquisition effective de la propriété Leroy - 630 k€
- L'aménagement de la rue du Pdt A. Durand , parking du pôle médical - 631 K€
- Le pont de l'Arsenal (5% Cugand) – 80 K€
- Aménagements de sécurité (réalisé début 2014) – 20 K€
- Aire de saut en longueur + desserte gaz + divers – 73 K€
- Eglise (électricité + plancher) – 113 K€
- Effacement réseaux – éclairage public – 51 K€
- Divers : mairie – préau jeu de boules – solde cimetière – écoles - salles communales, ...
- Des remboursements de capital d'emprunt de 627 K€



- Des investissements autofinancés par les reprises d'excédent de l'exercice 2013 et l'excédent prévisionnel 2014, le remboursement de la TVA et l'obtention de quelques subventions

Cas particulier de la propriété Leroy :

Autofinancée à hauteur de 230 K€ sur l'année 2013, le solde est financé par un emprunt remboursable sur 2014 et 2015.

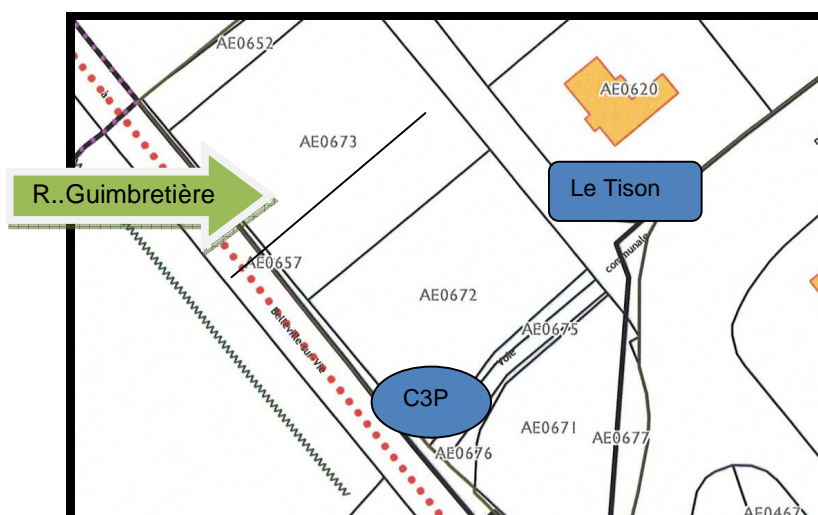
1.3. Les budgets annexes

- 1- **le budget assainissement** : le budget de fonctionnement s'équilibre à 153 500 €, et l'excédent dégagé permet de provisionner 60 000 € pour les études d'assainissement collectif des villages de Hucheloup, le Port-sur-Mer, le Bois Joli, la Violette et la Doucinière.
- 2- **Le budget réserves foncières** : il relate les opérations liées à la gestion de la réserve foncière de la commune d'une surface de 43,6 ha au 31/12/2013.
- 3- **Le budget zone des Chaunières** : cinq lots demeurent disponibles pour une valeur de 146 700 €
- 4- **Budget zones d'activités économiques** : ce budget regroupe les prestations liées aux zones d'activités du Mortier Est et Ouest, les zones du Bordage 1 et 2, et la zone de la Colarderie. En 2014, sont enregistrées les ventes de lots à 3 entreprises (M. Etienne Cormerais, CGM déjà évoqué et à M. Romain Guimbretière et M. Charrier (le Petit Vidangeur) pour un total de 262 000 €.
- 5- **Budget lotissement du Clos du Bordage** : la commercialisation se déroule comme prévu et la vente des lots couvre les charges engagées. Au 15 avril, 3 lots demeurent disponibles.

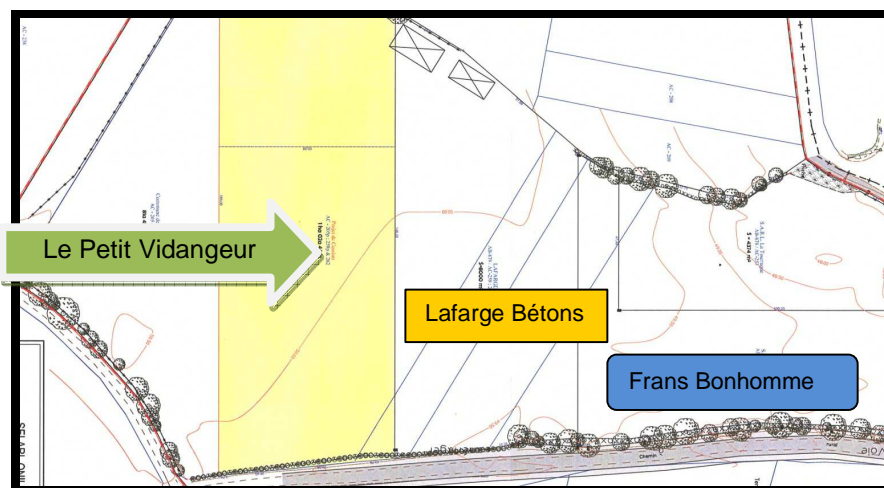
2 – Les autres décisions prises

2.1 Installation de deux nouvelles entreprises

- **Zone du Bordage 2** : vente à M. Romain Guimbretière d'une parcelle de 1566 m² au prix de 39 150 € HT. L'acquéreur va y installer un magasin d'usine de vente de peinture à destination essentiellement des particuliers. Ce concept encore récent, à partir de réalisations présentées dans un show-room, se veut donner des idées tout en apportant des réponses sur mesure et des conseils.



- **Zone de la Colarderie** : vente à M. Michel Charrier d'une parcelle de 11 193 m², au prix de 134 316 € HT. Plus connu sous l'appellation du « Petit Vidangeur », M. Charrier va regrouper toutes ses activités sur ce site en construisant un bâtiment de 2000 m².



2.2. Signature de conventions avec Vendée-Eau et le SyDEV pour le Pôle Santé

Il s'agit pour Vendée Eau de prolonger la canalisation d'eau potable jusqu'à la limite de propriété. Coût 2 750€ HT.

Avec le SyDEV (Syndicat d'Énergie de la Vendée), cela concerne la fourniture et la pose de 9 candélabres pour l'éclairage du parking public attenant. Subventionné à 30 % par le SyDEV, la part communale est de 15 510 € HT

2.3. Eglise : changement du plancher

Le déplacement des bancs, nécessaire pour la mise aux normes des installations électriques, a révélé l'état très défectueux du plancher sur lequel ils reposaient. Décision a été prise de le renouveler totalement, coût estimé 15 à 16 000 € HT.

L'ensemble de ces aménagements devrait être terminé fin avril, et vient ponctuer tout un programme de travaux réalisés par les équipes municipales successives pour assurer la pérennité de notre édifice religieux.

Résultats des élections municipales du 23 mars 2014

Inscrits	2 407
Abstentions	693
Votants	1 714 (71,2 %)
Blancs : Nuls	56
Exprimés	1 658

Ont obtenu :			Nombre de sièges	
			C.M.	C.C.
Liste M. LAIDI Michel	661	39,87 %	4	1
Liste M. CAILLAUD Joël	997	60,13 %	19	2
		TOTAL	23	3

C.M. = Conseil municipal

C.C. = Conseil communautaire

(Communauté de communes « Terres de Montaigu »)

Liste des élus :

CAILLAUD Joël
BUCHET Guy
GUIMBRETIERE Arlette
THOMAS Pascal
CHAUVEAU Laurence
TURCAUD Aurélie
MENOY Yves
HERVOUET André
PERRAUD Anne
BARON Adrien
BAZIN Pascale
BOUILLAUD Damien
BESLAY Marie-France
BRETAUDEAU Fabien
MENARD Marie-Laurence
GODEFROY Franck
GEAY Virginie
GELINEAU Annie
ROUCEL Michel
LAIDI Michel
MULLER Julie
GOULETTE Jean-Pierre
RIVALLAND Line

Installation du Conseil municipal le 28 mars et le 17 avril 2014

Après l'accueil et l'appel des élus du scrutin du 23 mars par M. Joël Caillaud, Maire sortant, il revenait au doyen d'âge, M. Michel Merit de présider à l'élection du Maire pour le mandat à venir.

1 – Joël Caillaud réélu Maire

Votants : 23
Blancs : 3
Exprimés : 20

M. Joël Caillaud	: 19 voix
Mme Arlette Guimbretière	: 1 voix
Blanc	: 3

2 – Election des adjoints

La proposition de création de 6 postes d'adjoints a été adoptée par 20 voix POUR et 3 voix CONTRE. M. le Maire a présenté au Conseil municipal la liste d'adjoints ci-après qui a été élue par 19 voix POUR et 4 voix CONTRE.

1 ^{er} Adjoint	M. BUCHET Guy
2 ^{ème} Adjoint	Mme GUIMBRETIERE Arlette
3 ^{ème} Adjoint	M. THOMAS Pascal
4 ^{ème} Adjoint	Mme CHAUVEAU Laurence
5 ^{ème} Adjoint	Mme TURCAUD Aurélie
6 ^{ème} Adjoint	M. MENU YVES

3 – Mise en place des commissions

Sous la responsabilité du Maire, la mise en place de commissions permet un travail des membres du Conseil municipal dans un domaine choisi. Chacune d'elles est présidée par un adjoint(e).

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en tant qu'établissement public territorial, a un statut particulier. Au-delà d'une présidence assurée par le Maire, sa composition se répartit pour 50% de membres du Conseil municipal et 5% de personnes extérieures représentatives de la société civile.

Cette organisation a été votée à l'unanimité :

Sport	Vie sociale	Finances – CPR	Actions culturelles – Tourisme	Affaires scolaires – Jeunesse	Travaux – Voirie - Urbanisme – Assainissement	CCAS
Guy BUCHET	Arlette GUIMBRETIERE	Pascal THOMAS	Laurence CHAUVEAU	Aurélie TURCAUD	Yves MENU	Président : M. le Maire
André HERVOUET	Anne PERRAUD	Michel ROUCEL	Michel ROUCEL	Virginie GEAY	Michel ROUCEL	Vice-Présidente : Arlette GUIMBRETIERE
Fabien BRETAUDEAU	Marie-France BESLAY	Marie-France BESLAY	Annie GELINEAU	Damien BOUILLAUD	Marie-Laurence MENARD	Anne PERRAUD
Annie GELINEAU	Franck GODEFROY	Adrien BARON	Marie-Laurence MENARD	Franck GODEFROY	Fabien BRETAUDEAU	Pascal BAZIN
Damien BOUILLAUD	Pascale BAZIN	Pascale BAZIN	Anne PERRAUD	André HERVOUET	Adrien BARON	Franck GODEFROY
Jean-Pierre GOULETTE	Julie MULLER	Jean-Pierre GOULETTE	Line RIVALLAND	Line RIVALLAND	Michel LAIDI	Julie MULLER

Indemnités Maire - Adjoint

Le Code Général des collectivités territoriales institue le versement d'une indemnité au Maire et aux Adjoint pour prendre en compte les frais de déplacement de représentation, le temps passé et les différentes contraintes liées à l'exercice et à la charge de la fonction. Raisonnées en fonction de l'importance de la commune, ces indemnités mensuelles sont soumises au vote du Conseil municipal.

Indemnité du Maire : 1170,60€ Net - voté à l'unanimité.

Indemnité des Adjoint :

- 2 premiers adjoints : 561,12€ Net
 - 4 autres adjoints : 448,89€ Net.
- Vote par 19 voix POUR et 4 voix CONTRE

Démission de M. Michel Merit

En 3^{ème} position sur la liste « Alternative Cugand 2014 > Démocratie Solidarité et élu le 23 mars 2014, M. Mérit a fait part à M. le Maire de sa démission du Conseil municipal. Comme le précise le code électoral, il est remplacé à compter du 17 avril par M. Jean-Pierre Goulette, en 5^{ème} position sur cette même liste.

4 – Les représentations communales

Au-delà des commissions communales, la commune est membre de structures intercommunales où elle est représentée par des membres du Conseil municipal (T = titulaire, S = Suppléant)

Communauté de Communes « Terres de Montaigu » Représentation sur la base du résultat des élections du 23 mars pour constituer le Conseil communautaire	T	Joël Caillaud
	T	Yves Menou
	T	Fabien Bretaudeau
Syndicat Intercommunal d'Assainissement Cugand-Gétigné	T	Joël Caillaud
	T	Yves Menou
	T	Fabien Bretaudeau
Syndicat des Transports Scolaires de la Vallée de Clisson	T	Aurélien Turcaud
	S	Virginie Geay
SyDEV : Syndicat d'Energie de la Vendée (Comité territorial de l'Energie Terres de Montaigu)	T	Joël Caillaud et Adrien Baron
	S	Damien Bouillaud et Yves Menou
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)	T	Marie-Laurence Menard et Yves Menou
	S	Marie-France Beslay et Adrien Baron
SIARH (Syndicat Intercommunal d'Aide et de Réalisation aux Handicapés des Trois Provinces)	T	Arlette Guimbretière, Anne Perraud et Pascale Bazin
	S	Marie-France Beslay, Annie Gélinau et Franck Godefroy
GES REEL (Groupement d'Economie Sociale)	T	Arlette Guimbretière
	S	Pascale Bazin
GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)	T	Fabien Bretaudeau
Correspondant Défense	T	Guy Buchet

5 – D'autres décisions

5.1. Création d'emplois saisonniers

Les activités de la commune se poursuivent pendant la saison estivale et s'intensifient avec les activités touristiques. En conséquence et comme chaque année, M. le Maire propose l'ouverture des emplois suivants :

- 1 personne aux services techniques pendant les mois de juillet et août pour remédier à l'absence des employés communaux pendant leurs congés ;

- 1 personne pour un poste à temps non complet pour le nettoyage et diverses autres activités pendant la location des gîtes ;
- 1 animateur au Moulin à Foulons pour une période de 6 mois.

5.2. Travaux de sécurité en série

Durant les semaines qui viennent de s'écouler, la commune a fait réaliser des travaux dans les endroits névralgiques de l'agglomération. Deux radars pédagogiques ont été installés, rue de la Lucière et route de Clisson. Des parkings et une chicane ont été réalisés rue des Bouffardières et rue des Martyrs Vendéens et le terre-plein de la rue de Beau Soleil a été réaménagé. Dans le village de Gaumier, une chicane et trois plateaux surélevés ont été aménagés. Enfin, dernièrement c'est le carrefour de la rue Jean Moulin et de la rue de la Pénissière qui a été repensé avec la mise en place d'un plateau surélevé. Tous ces travaux ont pour but d'inciter les automobilistes à diminuer leur vitesse et sécuriser la circulation des piétons.

5.3. Travaux rue du Président Auguste Durand

Les travaux d'aménagement de la rue du président Auguste Durand (du carrefour de Gaumier - Fromaget jusqu'au futur Pôle Santé) ont démarré la première semaine d'avril et devraient être terminés à la fin juillet. Une déviation poids-lourds sera mise en place durant la période des travaux réalisés entre le carrefour du Chemin Noir et le giratoire de Beauséjour. La circulation par alternat sera possible pour les véhicules légers. Les plantations le long des trottoirs seront réalisées à l'automne 2014.